



**ADDITIF A COMPTER DU 17 MAI 2021 AUX CONDITIONS
ET TARIFS DES OPERATIONS ET SERVICES BANCAIRES
DES DECIDEURS EN REGION**

Entreprises
Économie sociale & institutionnels
Logement social & économie mixte
Collectivités & institutionnels locaux
Immobilier professionnel
Accompagnement des entreprises
BDR Avenir



1 BANQUE AU QUOTIDIEN

› OPERATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

□ Virement Instantané

DÉFINITION : Le virement instantané unitaire ou Instant Payment (IP) est une solution permettant d'effectuer des virements en 10 secondes maximum en utilisant une évolution du virement SEPA. Ce nouveau service est disponible en Centre d'Affaires ou depuis l'offre CE-NET.

	Centre d'Affaires Virement vers autre CE	Centre d'Affaires Virement Autre Etablissement	Banque à distance (CE-NET) Tous Etablissements
Virement instantané unitaire (IP) de 1 € jusqu'à 5 000 €	1 €	4,90 €	1 €
Virement instantané unitaire (IP) de 5 000,01 € jusqu'à 30 000 €	3 €	6,90 €	3 €
Virement instantané unitaire (IP) de 30 000,01 € jusqu'à 100 000 €	10 €	13,90 €	10 €

